

Identification et diffusion du document		
date enregistrement	auteur	destinataires
Vendredi 14 juin 2019	Gwenaëlle Coïc-Remoué <i>Secrétaire Club Combourg Natation</i>	Membres du Bureau de Combourg Natation

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ASSOCIATION SPORTIVE  
COMBOURG NATATION  
14/06/2019**

Le 14/06/2019 se sont réunis en assemblée générale, les membres du bureau et les adhérents de l'association sportive COMBOURG NATATION, sur convocation du Président : Harold LEBRETON.

## A. Les participants

### Invités :

- Mme Marie SPARFEL, Entraîneur Combours Natation
- M. Harold LEBRETON, Président
- Mme Sylvie NEVEU, Trésorière
- M. Philippe REMOUÉ, Trésorier adjoint
- Mme Gwenaëlle COÏC-REMOUÉ, Secrétaire & Responsable de la section Adultes
- M. Pascal COUPLIÈRE, Cadre technique en charge des Officiels
- Mme Manuela LOYARTE, Responsable des animations
- Mme Sabrina MORISSET, Responsable du site Internet
- Mme Sandrine TURQUETY
- Mme Evelyne THEBAULT
- M. Michel VANNIER, Vice-Président Communauté de Communes Bretagne Romantique
- M. Alexis BREBANT, Directeur Piscine AQUACIA
- Les adhérents de Combours Natation

### Présents :

- Mme Marie SPARFEL, Entraîneur Combours Natation
- M. Harold LEBRETON, Président
- Mme Sylvie NEVEU, Trésorière
- M. Philippe REMOUÉ, Trésorier adjoint
- Mme Gwenaëlle COÏC-REMOUÉ, Secrétaire & Responsable de la section Adultes
- M. Pascal COUPLIÈRE, Cadre technique en charge des Officiels
- Mme Manuela LOYARTE, Responsable des animations
- Mme Sabrina MORISSET, Responsable du site Internet
- Mme Sandrine TURQUETY
- M. Alexis BREBANT, Directeur Piscine AQUACIA
- M. LIGIER Matthieu, parent de nageur
- Mme MESNAGE Christelle
- M. BLOCHER Jean-Noël, parent de nageurs
- M. BURGAZZI Frédéric, nageur
- M. BERTHELOT Marcel, parent de nageurs
- Mme BELLIS Nathalie, parent de nageurs
- Mme LAUNY Marie-Pierre, nageuse
- Mme BOUIN-ROME Marilyne, parent de nageur
- M. HAMELIN Mickaël, parent de nageurs
- Mme AUBRUN Aurélie, parent de nageur
- Mme LEBRETON, parent de nageur
- Mme KAMEL Myriam, parent de nageur
- Mme VERON Magali, parent de nageur
- M. LEMONNIER Jean-Claude, parent de nageur
- Mme CHEREL, parent de nageurs
- Mme COMPERAT Stéphanie, parent de nageurs, parent de nageur

- Mme ABILY Laurence, parent de nageur
- M. BESNARD Stéphane, parent de nageur et nageur
- Mme LEBRETON Sandrine, parent de nageur
- Mme LAVALLEY Florence, nageuse
- Mme BREBION Estelle, nageuse
- Mme BOMPAS Muriel, parent de nageur
- Mme HALOCHE Céline, parent de nageurs
- Mme LECLERCQ Siletana, nageuse
- Mme DUSTRIT Anne-Marie, nageuse
- Mme GIMENEZ Elena, parent de nageurs
- M. GIMENEZ Nicolas, parent de nageurs
- Mme LAVENOT Estelle, parent de nageur
- Mme LE GALL Rozane, parent de nageur

Absents excusés :

- M. Michel VANNIER, Vice-Président Communauté de Communes Bretagne Romantique
- Mme Evelyne THEBAULT, membre du Bureau

## B. Objet du Conseil d'administration

1. **Mot d'accueil du Président**
2. **Approbation du PV de l'Assemblée générale de l'exercice précédent**
3. **Présentation des comptes et bilan de l'exercice**
4. **Approbation des comptes**
5. **Présentation du budget prévisionnel 2019-2020**
6. **Rapport d'activité et Projets de l'association**
7. **Décisions importantes**
8. **Démissions, nomination de membres du Bureau**

## C. Compte rendu succinct

### 1. **Mot d'accueil du Président**

- Remerciements :

Le Président a commencé son allocution en remerciant les personnes présentes à cette Assemblée générale, et plus particulièrement les deux anciennes Présidentes du Club : Mesdames Sandrine Lebreton et Sandrine Turquety. Il a ensuite remercié M. Alexis Brebant, Directeur d'Aquacia avec qui le Club a pu établir une relation constructive et de confiance.

Enfin, le Président a tenu à remercier M. Michel Vannier, Conseiller communautaire délégué aux Sports au sein de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, pour son investissement et qui a facilité les relations avec la Communauté de Communes et RECREA.

- Faits marquants :

Outre le changement de Président du Club à l'automne, cette saison sportive fut particulièrement difficile à gérer avec un début d'année avec des entraînements dans

l'ancien bassin et les entraîneurs mis à la disposition du Club par la Communauté de Communes. Puis, en décembre, en raison des travaux de construction du nouveau bassin, les entraînements dans le bassin ont été interrompus. Marie Sparfel, le nouvel entraîneur du Club, est alors arrivée et a dispensé des entraînements en athlétisme, en musculation et dans les piscines de Bréquigny et de Léhon afin d'assurer une continuité sportive pour les jeunes nageurs du Club. Ces entraînements ont permis à chacun de faire connaissance.

L'arrivée de Marie Sparfel a eu 2 conséquences pour le Club : tout d'abord, une professionnalisation du Bureau qui est devenu employeur et ensuite une amélioration de la qualité des entraînements.

Le Président a alors remercié Sabrina Morisset et Sylvie Neveu, membres actives du Bureau (et démissionnaires à la fin de la saison), pour leur participation dans la mise en place de l'emploi de Marie Sparfel.

Remerciements également à Sophie Delourmel, parent de nageur, qui a permis d'obtenir un contrat aidé pour Marie Sparfel.

## **2. Approbation du PV de l'Assemblée générale de l'exercice précédent 2017/2018**

Votants POUR : 37

Votants CONTRE : 0

Pouvoirs : 7

**Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité.**

## **3. Présentation des comptes et bilan de l'exercice**

Grosse baisse des adhésions des licenciés : 119 pour cette saison sportive contre 166 en 2017/2018.

Le Club a bénéficié d'une subvention de la Communauté de Communes (15 660 €) pour l'année civile 2019 : une partie de cette subvention sera donc répercutée pour la saison 2019/2020.

Le Club a également obtenu une aide financière du Pôle Emploi à condition que Marie Sparfel puisse faire une formation l'an prochain (70 heures de formation à effectuer). Cela fait partie du Contrat Aidé dont bénéficie Marie Sparfel. A noter : la formation sera effectuée lors de ses heures de travail, ce qui signifie que certains entraînements seront annulés durant la saison prochaine.

Les recettes sont faibles car une seule compétition a été organisée cette saison et le Comité de Natation 35 n'a rien versé cette année alors qu'ils le faisaient habituellement.

• Rapport Financier :

RECETTES	N-1	N	ECART
Adhésions	25 486	19 974	- 5 512
Subventions (com com et asp)	640	18 858	18 218
Compétition (buvette-comité 35)	513	124	- 389
Matériel - vêtements	2 114	345	- 1 769
Part hébergement compétition	340	-	- 340
Sortie club	290	270	- 20
Divers	110	121	11
<b>Total</b>	<b>29 493</b>	<b>39 692</b>	<b>10 199</b>

DEPENSES	N-1	N	ECART
Location bassin	6 529	7 279	750
Licences	4 195	3 944	- 251
Affiliation et frais FFN	1 287	1 299	12
Compétitions- engagements	4 122	2 149	- 1 973
Compétitions- déplacements	2 843	1 553	- 1 290
Encadrement + bnssa	3 627	1 511	- 2 116
Salaires et Charges sociales	730	8 489	7 759
Assurances	461	472	11
Matériels - vêtements	1 587	187	- 1 400
Sortie club - récompenses	1 489	1 381	- 108
Divers frais (bureau, tel, bancaires...)	225	270	55
<b>Total</b>	<b>27 085</b>	<b>28 534</b>	<b>1 449</b>

	17-18	18-19	ECART
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29 493</b>	<b>39 692</b>	<b>10 199</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>27 085</b>	<b>28 534</b>	<b>1 449</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 408</b>	<b>11 158</b>	<b>8 750</b>

*NB : Au niveau du compte de résultat, concernant le résultat positif de 8 750€, celui-ci est faussé car il correspond à la réception anticipée de la subvention de la Communauté de Communes Bretagne Romantique : 9 077 €. (15 560\*7/12 car les comptes couvrent la période du 01/06/2018 au 31/05/2019 et la subvention de la Communauté de Communes concerne l'année civile 2019)*

#### 4. Approbation des comptes

Votants POUR : 37

Votants CONTRE : 0

Pouvoirs : 7

**Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité.**

#### 5. Présentation du budget prévisionnel 2019-2020

- Vote pour le budget :

RECETTES	19 - 20
Adhésions	25 960
Subventions diverses	100
Subv. Com Com + asp (prorata n et n+1)	20 770
Compétition (buvette-comité 35)	100
Part hébergement compétition	100
Sortie club	250
Divers	420
<b>Total</b>	<b>47 700</b>

DEPENSES	19 - 20
Location bassin	7 500
Licences	4 200
Affiliation et frais FFN	1 500
Compétitions – engagements + déplacements	5 500
Salaires et charges sociales	21 000
Formation	2 800
Assurances	500
Matériels - vêtements	2 000
Sortie club - récompenses	1 000
Divers	300
<b>Total</b>	<b>46 300</b>

	19 – 20
TOTAL RECETTES	47 700
TOTAL DEPENSES	46 300
RESULTAT	1 400

Votants POUR : 37  
 Votants CONTRE : 0  
 Pouvoirs : 7

**Le Conseil d'administration donne son accord à l'unanimité.**

**6. Rapport d'activité et Projets de l'association**

- Les tarifs :

Depuis plusieurs années, le montant des adhésions n'avait que peu augmenté. Compte tenu du changement au sein du Club et afin d'en assurer la pérennité, il y aura donc une augmentation des tarifs pour toutes les sections.

Pour les Jeunes et Juniors : un prix identique car les Jeunes font plus de compétitions. Pour les Masters, la flexibilité a été privilégiée, en proposant plus de jours d'entraînements : du mardi au jeudi : de 20h30 à 21h30 et le samedi matin, de 10h à 12h. La possibilité sera donnée aux adultes d'avoir 2 formules (tarifs différents) : la première avec 1 à 2 entraînements par semaine et la deuxième avec 3 entraînements et plus par semaine.

- Vote pour l'augmentation des tarifs :

Catégories	Total
Avenirs	190 €
Jeunes	260 €
Juniors	260 €
Adultes 1 à 2	190 €
Adultes 3 et plus	260 €

Votants POUR : 34  
 Votants CONTRE : 1  
 Abstention : 2  
 Pouvoirs : 7

Question de Sandrine Lebreton à Alexis Brebant : Y aurait-il possibilité de recréer la section LOISIRS ?

Réponse d'Alexis Brebant : contractuellement, il est prévu que tout ce qui est LOISIRS est à la charge de RECREA et tout ce qui est compétition à la charge du Club. Il est possible de discuter mais la piscine AQUACIA est tributaire de la validation par la Direction de RECREA et des Elus communautaires.

- Bilan sportif de la saison 2018-2019 :

⇒ *Section Avenirs :*

100 % de réussite des ENF2.

11 nageurs ont obtenu l'ENF3.

3 compétitions sur cette saison avec 3 nageurs compétiteurs et plusieurs victoires lors des séries. Les nageurs ont été sélectionnés pour la Finale Départementale.

⇒ *Section Jeunes :*

Parcours Jeunes : 4 compétitions sur cette saison avec 12 compétiteurs dont 4 nageurs qui se sont qualifiés en Finale Départementale et 3 nageurs en Finale Régionale

Interclubs Jeunes : 3 équipes (1 Messieurs, 1 Dames, 1 Mixte) composées de 11 nageurs au total.

1 podium Mixte remporté lors des Interclubs Jeunes ayant eu lieu à la Piscine Aquacia.

⇒ *Section Jeunes-Juniors :*

20 compétiteurs.

2 compétitions durant la saison sportive et 3 podiums

Qualifications en Finale Départementale.

Qualifications en Nationale 4 : 6 participants et 3 podiums

Qualifications en Finale Régionale : 4 participants en Régional Hiver et 5 participants en Régional Eté.

## **7. Décisions importantes**

Lors de la prochaine saison : la formation de 70h de Marie SPARFEL est à intégrer : elle souhaiterait faire une formation sur l'encadrement des nageurs handisports. Le Club pourrait ainsi offrir une section Handisport.

A long terme, Marie a un projet de passer le BF4 ou un diplôme d'état pour se spécialiser dans la course et la compétition au niveau national.

- Les créneaux d'entraînement :

Cf. Annexe jointe

- Tombola :

Un chèque-cadeau d'une valeur de 30 € à valoir chez Intersport a été remporté par Milan JANVIER, nageur de la section Juniors et présent lors de l'Assemblée générale.



## 8. Démissions, nominations de membres du Bureau

- Membres du Bureau démissionnaires :

- Pascal Couplière
- Sabrina Morisset
- Sylvie Neveu
- Evelyne Thébault
- Sandrine Turquety

- Nouveaux membres du Bureau :

- Nathalie Bellis
- Jean-Noël Blocher
- Gwenaëlle Coïc-Remoué
- Nicolas Gimenez
- Céline Haloche
- Céline Jouzel
- Harold Lebreton
- Rozane Le Gall
- Manuela Loyarte
- Philippe Remoué

Fait à Combourg, le 22/06/2019

**Harold LEBRETON**  
Président



**Gwenaëlle COÏC-REMOUÉ**  
Secrétaire de séance

